

DÉPARTEMENT
Haute-Garonne

ARRONDISSEMENT
TOULOUSE

COMMUNE
SAINT-GENIÈS BELLEVUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
2025-24**

de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE

L'an deux mille vingt-quatre et le 30 juin 2025 à 15 heures, le conseil municipal de la commune de SAINT-GENIÈS BELLEVUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sur convocation régulière du 24 juin 2025, sous la présidence de Mme Sophie LAY, Maire.

Etaient présents : M. ARTIGUE Pierre, Mme GAILLARD Marie-Blandine, M. de LASSUS SAINT-GENIES Charles, Mme MAURICE Fabienne, M. MORILLON Henri-Jacques, M. OTAL Patrick, Mme PERTUISET Sophie, M. ROUCH Jean-Louis, Mme TOMAS Christiane

Etaient absents : M. AUXIETRE Mathieu, M. PEDRONO Yann.

Mme TOMAS Christiane a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Subventions aux associations pour l'année 2025

Considérant le budget 2025 voté le 7 avril 2025 et le montant alloué aux subventions aux associations ;

Considérant que les associations ont été reçues par les élu.es en charge afin d'étudier leur demande.

Madame le Maire **EXPLIQUE**, dans le cadre de ses compétences, la commune de Saint-Geniès Bellevue apporte son soutien financier et matériel aux associations opérant sur son territoire dont les objectifs sont reconnus d'intérêt général et qui participent à son développement. Elle soutient les initiatives et les projets formulés par les associations dans leurs demandes de subventions et les accompagne financièrement dans la réalisation de leurs projets et actions.

Madame le Maire propose que les subventions versées aux associations pour l'année 2025 soient réparties comme suit :

SUBVENTIONS ACCORDEES	
Associations	Montant
Histoire et devoir de mémoire	1 040 €
NET'S Basket Club	1 000 €
Shiseigumi	700 €
ACCA Saint Geniès	400 €
Saint Geniès Danses	800 €
Entente Jeunes Foot Lapeyrouse / Saint Geniès / Saint Loup Cammas	1 300 €
Foyer rural	7 700 €

Saint Geniès Gymnastique	1 000 €	
Saint Geniès Pétanque	900 €	
Coteaux Bellevue TT	600 €	
Du Geniès dans l'Air	7 000 €	
Saint Geniès Judo	1 000 €	
10 doigts 2 pieds	250 €	
Coopérative maternelle 18,00€ par enfant (77 enfants)	1 386 €	
Coopérative élémentaire 18,00€ par enfant (140 enfants)	2 560 €	
TOTAL	23 690 €	
SUBVENTIONS ACCORDEES sous conditions		
Association	Condition d'attribution	Montant
Histoire et devoir de mémoire	Organisation d'un évènement supplémentaire	300 €
Foyer rural	Activité effective de la section théâtre	1 500 €
Coteaux Bellevue TT	Achat d'une table de compétition volée	900 €
Saint Geniès Tennis Club	Reversement de la subvention de la Fédération française de tennis à la CCCB	1 500 €
TOTAL		4 200 €

Madame le Maire **PROPOSE** d'accorder les subventions ci-dessous :

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le montant des subventions proposés ;
- **DIT** que le montant des subventions a été prévu au budget.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Membres en exercice	12
Membres présents	10
Suffrages exprimés	10
Pour	10
Contre	00
Abstention	00

Le Maire,
 Sophie LAY

